



Retour au collège



SANTÉ

Le CPS Aimé-Césaire accueille
le dispositif Covisan

PAS VU À LA TÉLÉ

Paroles de confinés

DÉCONFINEMENT

Les nouvelles règles
de l'acte II



© Stéphanie de Boutray



© Stéphanie de Boutray

Les bénévoles ont la patate !

Les bénévoles de plusieurs associations balbyniennes étaient présents, vendredi 5 juin au gymnase Henri-Wallon, pour décharger les 5 tonnes de pommes de terre achetées par le CCAS à un agriculteur du Nord (lire p. 7). Les « Pommes de terre solidaires » - c'est le nom de l'opération - ont été redistribuées aux familles en difficultés par l'association Cap SAAA de Karim Mimouni et le collectif d'associations partenaires : Au-delà des murs, Kyerosen, Crescendo, Étincelle d'espoir, Apo-G, Ados, Les Amis de l'Étoile, Imad, Siguy Diya.

Sommaire

- Santé :** Le CPS accueille le dispositif Covisan 3
- Élections :** pensez au vote par procuration 4
- Vie politique :** un conseil municipal inédit 4
- Travaux :** Henri-Barbusse change de cycle 5
- Éducation nationale :** retour au collège 6
- Médiation :** Les Femmes relais sur le pont 7
- Commerce :** Bobigny 2 bientôt fermé 7
- Témoignages :** paroles de confinés 8-9
- Déconfinement :** les nouvelles règles de l'acte II 10
- Salubrité publique :** ne jetez pas vos masques par terre..11



© David Sarrauton

Géothermie

Travaux rue Auguste-Delaune et rues adjacentes de creusement de tranchées pour l'implantation de 6 kilomètres de canalisation pour le transport de chaleur puisée dans le sous-sol. Sur le site du parc de La Bergère, la ville de Bobigny développe un réseau de chauffage urbain par géothermie, en partenariat avec la ville de Drancy.

Bonjour Bobigny 9, rue du Chemin-Vert, 93 000 Bobigny + Tél. : 0141607800 + Courriel: bonjour.bobigny@ville-bobigny.fr + Contacter un journaliste: prenom.nom@ville-bobigny.fr + Rédactrice en chef Clémentine Makangila-Lebo + Rédacteur en chef adjoint Karim Nasri (7805) + Secrétaire de rédaction Nicolas Chalandon (7801) + Direction artistique Annie Arnal (7808) + Rédacteurs Sébastien Chamois (7807), Frédérique Pelletier (7803) + Photographes Stéphanie de Boutray, Sylla Grinberg, Henri Perrot, David Sarrauton + Secrétariat Salette Antonio + A collaboré à ce numéro Daniel Georges + Directeur de la publication M. le maire de Bobigny + Diffusion (0141607800) + Impression YDprint + Bonjour Bobigny est tiré à 23000 exemplaires sur papier à la norme PEFC.

COVID-19

Le CPS Aimé-Césaire accueille le dispositif Covisan



© Stéphanie de Boutlay

Depuis le 27 mai, le dispositif Covisan, conçu pour sécuriser le déconfinement et éviter une nouvelle vague de patients graves, s'est installé au CPS Aimé-Césaire.

ACCOMPAGNER ET PROPOSER une démarche de prévention au plus grand nombre de personnes potentiellement contaminantes et à leurs contacts : telle est l'ambition du Covisan, un dispositif innovant qui s'inscrit dans une initiative partenariale, encouragée et soutenue par les pouvoirs publics. Sous l'impulsion du député de la circonscription, Jean-Christophe Lagarde, les élus de Drancy et de Bobigny ont souhaité s'associer à ce programme porté par l'Agence régionale de santé, la Caisse d'assurance-maladie, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris et l'Union régionale des professionnels de santé. Objectif : casser les chaînes de transmission du Covid-19 en détectant le plus tôt possible, sur un territoire donné, les patients suspectés d'être infectés par le virus.

Une partie des locaux du centre polyvalent de santé Aimé-Césaire est ainsi désormais dédiée à ce dispositif. Les patients avec des symptômes y sont envoyés par leur médecin traitant, ou bien par l'hôpital Avicenne. Sur place, ils subissent un prélèvement PCR, qui est le test de dépistage utilisé en France depuis le début de l'épidémie. Il consiste en un prélèvement naso-pharyngé (gorge, nez, nasopharynx), qui se fait à l'aide d'un petit goupillon inséré dans le nez. « Les équipes sur place étudient également leur situation sociale

avec un questionnaire sur leurs conditions d'habitation et leur environnement familial, explique l'adjoint au maire à la santé, Gérard Aoustin. Ils établissent ensuite la liste des personnes à qui ils ont potentiellement pu transmettre le virus, afin de les contacter au plus vite s'ils le souhaitent. » Ce sont les fameux cas contacts, qui recevront alors, à domicile et avec leur accord, une équipe médicale qui réalisera un prélèvement PCR. Et il pourra leur être proposé un hébergement à l'hôtel, si leur logement n'est pas adapté, pour limiter la transmission du virus.

Daniel Georges

En bref

#Prenez le relais

À l'occasion de la Journée mondiale des donneurs de sang, célébrée le 14 juin, l'Établissement français du sang (EFS) lance l'opération #Prenez le relais, un mois pour tout donner ! Les citoyens sont invités à se rendre sur un lieu de collecte, du 8 juin au 11 juillet, pour donner leur sang. Ils sont aussi encouragés à sensibiliser leur entourage. Objectif : former une grande chaîne de solidarité pour aider les patients en besoin de transfusions sanguines. Les Balbyniens peuvent se rendre sur le site de l'EFS à l'hôpital Avicenne.

Tramway

Début juillet, la RATP effectuera des travaux de réfection de la plateforme du tramway au niveau du carrefour formé par l'avenue du Président Salvador-Allende, l'avenue Pierre-Sémard et le boulevard Maurice-Thorez. L'avenue du Président Salvador-Allende sera fermée à la circulation. Les riverains (sorties Chemin-Vert, centre de loisirs, chantiers du secteur et autres services urbains tels que la collecte des déchets) emprunteront la rue Adrienne-Bolland pour rejoindre l'avenue Jean-Jaurès via le carrefour du Général-de-Gaulle.

Mini-séjours

La Ville prépare une organisation exceptionnelle des séjours vacances pour cet été. Trois centres de vacances balbyniens ont ainsi été choisis pour accueillir les enfants sous la forme de mini-séjours. Il s'agit de Thierceville (pour les 4-7 ans), Saint-Menoux (8-12 ans) et Oléron (12-17 ans). En lien avec les centres de loisirs et les antennes jeunesse, l'idée est que, chaque semaine, une vingtaine d'enfants de ces structures puissent partir du lundi au vendredi, tandis que les week-ends seraient réservés aux séjours en famille. Plus d'informations seront délivrées prochainement aux familles balbyniennes.

★ Service relations avec les usagers : 01 41 60 95 09/95 52.

En image



© David Sarraillon

En mode électrique. Ces dernières années, la Ville privilégie l'énergie propre à l'occasion du renouvellement de son parc roulant. Elle va ainsi être la première collectivité en France à s'équiper du modèle Ravo 100 % électrique, une grosse balayeuse autoportée silencieuse, idéale pour les interventions matinales (418 000 €). Bobigny a pu bénéficier de subventions à hauteur de 70 % de la Métropole, du Département et du Sipperec. Outre l'acquisition de matériel électrique pour les équipes de voirie et des espaces verts, la Ville s'est récemment dotée de deux véhicules utilitaires électriques, et cinq sont à venir.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Pensez au vote par procuration !

LE SECOND TOUR des élections municipales se déroulera dimanche 28 juin. Si tout va bien. Le conseil scientifique donnera son feu vert (ou non) en fonction des risques sanitaires ce week-end du 13 juin. Les électeurs qui seront absents le jour du vote ou dans l'incapacité de se rendre aux urnes peuvent déjà remplir un formulaire en vue d'une procuration. Il s'agit de choisir une personne qui votera à votre place selon vos consignes. Vous devez tous deux être inscrits sur les listes électorales dans la même commune, mais pas forcément dans le même bureau de vote. Un électeur ne pouvant disposer que d'une seule procuration. On peut dé-

sormais télécharger le formulaire sur le site internet du ministère de l'Intérieur, l'imprimer, le remplir et se rendre au commissariat ou au tribunal muni d'une pièce d'identité. Il est aussi possible de le demander sur place ! Un électeur dans l'incapacité de se déplacer pour raison de santé peut demander par écrit qu'un agent de police se déplace chez lui. Dans tous les cas, il vaut mieux s'y prendre tôt, car les procurations sont transmises aux mairies par La Poste. Pour les électeurs qui avaient établi une procuration pour le second tour (reporté) du 22 mars, celle-ci restera valide pour le scrutin du 28 juin.

F. P.

C'EST UN CONSEIL MUNICIPAL INÉDIT à plusieurs titres qui s'est tenu le mercredi 3 juin. D'abord par son timing : c'est la première fois qu'il était convoqué entre les deux tours d'une élection municipale. Il est vrai que la crise sanitaire liée au Covid-19 est venue rallonger considérablement cet « entre-deux tours », qui est ainsi passé d'une à quinze semaines. Ensuite en raison des contraintes sanitaires : une séance sans public mais retransmise en direct sur le site internet de la Ville. Le quorum a été abaissé au tiers des personnes présentes ou représentées, et chaque élu présent pou-

vait détenir deux procurations au lieu d'une habituellement. Enfin un conseil inédit par son ordre du jour où l'on retrouve, notamment, le vote d'une subvention à l'OPH de Bobigny pour exonérer ses locataires d'un mois de loyer.

L'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire avait conduit la municipalité à organiser la continuité du service public et à répondre aux urgences des habitants. La période de confinement avait induit des dépenses nouvelles (achat de masques et de liquides hydroalcooliques, aménagements d'espaces d'accueil du public ou de travail répondant aux normes sanitaires, soutien aux commerçants, aides aux personnes fragiles, appui aux associations, etc.). Les délibérations des élus sont venues conforter les actions préalablement engagées. Les présents ont ainsi voté une subvention de 800 000 euros à l'Office public de l'habitat afin qu'il restitue un mois de loyer à près de 4 000 locataires. Cette subvention couvrira 57 % de la facture. Les élus ont également pris une mesure de soutien aux commerçants des marchés alimentaires en les exonérant des droits de place du 15 mars au 15 mai 2020. Une prime exceptionnelle a également été votée pour les agents de la Ville mobilisés sur le terrain durant le confinement.

Karim Nasri



© Héro Perrot

LES TRIBUNES

ÉLUS COMMUNISTES

Le conseil municipal de trop

Nous l'avons dit au maire lors du dernier conseil municipal : lui qui ne se représentait pas aurait pu travailler en dehors de tout esprit partisan dans cette période qui appelait à la concorde. Ce n'est pas le choix qu'il a fait ou que d'autres ont fait pour lui. Voilà pourquoi, après une déclaration où nous déplorions ce comportement inadapté à la situation, nous avons préféré ne pas rester à un conseil qui ressemblait plus à un meeting de campagne pour le premier adjoint-candidat qu'à un conseil d'entre-deux tours. Nous pensons d'ailleurs que le préfet remettra en cause la légalité de ce conseil, ou tout du moins celle des mémoires qui ne sont pas de l'ordre de la gestion courante. Nous vous donnons rendez-vous au prochain conseil qui installera début juillet le nouveau maire.

LES BALBYNIENS LIBRES ET INDÉPENDANTS

La tribune des élus balbyniens libres et indépendants ne nous est pas parvenue.

ÉLUS SOCIALISTES

L'habile coquin

L'adjoint aux finances se voudrait bon gestionnaire, mais le calamiteux compte 2019, présenté en juin 2020, prouve le contraire. L'édile prétend maîtriser la masse salariale mais est incapable d'expliquer pourquoi la dépense correspond au budget alors qu'il y a 280 postes en moins. La moitié des investissements prévus ne sont pas réalisés et pourtant, pour le plaisir des banquiers, il continue allègrement à emprunter inutilement. Malgré cela, il engage comme s'il était maire des dépenses controversées en pleine période électorale... Platon disait : « Avec sa petite âme misérable, l'habile coquin met ses capacités au service de son intérêt personnel. Il est d'autant plus malfaisant qu'il est plus rusé. »

Facebook : élus socialistes de Bobigny

TRAVAUX

Henri-Barbusse change de cycle

Arrêtés en raison du confinement, les aménagements réalisés par le conseil départemental sur la très passante RD 115 ont repris. Une opération qui va contribuer à améliorer la propreté dans cette zone et qui va favoriser les circulations douces, grâce à un tout nouvel itinéraire cyclable.



© David Sarraillon

QUE SERA LE MONDE D'APRÈS ? La crise sanitaire invite forcément à repenser notre façon de nous déplacer pour concilier mobilité et responsabilité sanitaire et écologique. Le moment est sans doute venu de faire évoluer la façon dont nous envisageons nos déplacements. Et justement, avant qu'ils ne soient interrompus par le confinement, d'importants travaux avaient débuté sur la RD 115, un axe officiellement classé « à grande circulation » et dont l'aspect est trop routier. Cette opération vise en fait un double objectif. Tout d'abord, le trottoir situé le long du cimetière parisien de Pantin est depuis trop longtemps en proie aux pratiques de stationnement sauvage de véhicules particuliers et de poids lourds, sans compter les dépôts d'ordures illicites qui rendent cet espace bien souvent inutilisable. Le chantier du conseil départe-

mental doit ainsi permettre de mettre fin à ces pratiques, avec la création de bordures hautes végétalisées qui empêchent tout accès entre la voirie et la partie piétonne.

Une nouvelle piste cyclable à Bobigny

D'autre part, la RD 115 souffre de plusieurs handicaps : la circulation y est très dense et elle reste à l'écart des réseaux structurants de transports en commun. D'où l'idée de réaliser une piste cyclable, qui va rendre cet axe bien plus apaisé et qui va préparer l'avenir, avec la réduction drastique de la possibilité de circuler avec des véhicules à moteur. En tout, ce seront ainsi 2,8 km de pistes cyclables qui vont s'étendre de la mairie de Pantin au carrefour des Quatre-Routes à Drancy, dont 1,3 km sur la commune de Bobigny.

Les travaux ont repris

La première partie des travaux, située entre Pantin et l'endroit où se trouvait anciennement le magasin But, avait été achevée avant le confinement. La circulation passera à 2 x 1 voie, avec une piste cyclable bidirectionnelle de 3 mètres de large, côté cimetière, mixant piétons et vélos. Et le chantier a repris tout récemment, cette fois au croisement de l'avenue Henri-Barbusse et de l'avenue de la Division Leclerc. Cette grande intersection fait l'objet d'une attention particulière : les tourne-à-droite existants au carrefour seront supprimés et un cheminement cyclable sera créé le long des traversées piétonnes existantes. Les travaux pour le tronçon compris entre cette intersection et le carrefour Normandie-Niemen devraient, quant à eux, démarrer dans six mois. Enfin, cette opération doit s'articuler avec le projet d'aménagement de l'ancienne gare de déportation : une attention particulière sera portée à l'accès et à la desserte de ce lieu de mémoire.

Daniel Georges



© David Sarraillon



© David Sarraillon

En deux-roues à La Folie

AVEC LA LEVÉE du confinement, le 11 mai dernier, une piste cyclable a été aménagée sur l'ex-RN3 (rue de Paris) pour permettre aux personnes qui utiliseraient les deux-roues non motorisés pour aller au travail de circuler en toute sécurité. Pari réussi, puisque cet espace qui a nécessité la suppression d'une voie pour automobiles dans chaque sens de circulation, a vite trouvé ses usagers, nombreux à tenter d'éviter le métro et ses concentrations de voyageurs.

ÉDUCATION NATIONALE

Retour au collège

Les collégiens de 6^e et 5^e ont repris le chemin de l'école le 3 ou le 4 juin en fonction des établissements... Masqués, en petits groupes et avec un protocole sanitaire strict à respecter. Reportage au collège Pierre-Sémard.

« **JE SUIS CONTENTE DE REVENIR**, surtout de retrouver mes amis. » Lara attend l'ouverture des portes devant le collège Pierre-Sémard avec deux autres camarades. Toutes les trois ont déjà leur masque et une petite pointe d'appréhension qui se lit néanmoins dans leurs yeux. Ce jeudi 4 juin au matin, Gina Paspire, la principale de l'établissement, a choisi de faire entrer les sixièmes par groupe de douze enfants maximum et de manière échelonnée entre 8 h 30 et 9 h. Quarante-quatre élèves sont prévus sur 168 inscrits en temps normal. Ce qui représente quatre groupes. « *Beaucoup de parents ont peur et ont fait le choix de ne pas envoyer leurs enfants* », précise la cheffe d'établissement. Pourtant, tout se déroule impeccablement ce matin, malgré la pluie !



Les collégiens se font prendre la température avant d'entrer au collège (ici à Pierre-Sémard).

© Stéphanie de Bourlay

En arrivant, prise de température avec un thermomètre frontal, entrée un par un pour se désinfecter les mains au gel hydroalcoolique, puis attente dans la cour qu'un enseignant vienne chercher un petit groupe. Partout, des marquages au sol pour repérer les distances de sécurité. Aujourd'hui, c'est une prérentrée. « *Chaque*

groupe va passer trois heures avec un professeur qu'il connaît. Il expliquera aux élèves les nouvelles règles du collège puis reviendra avec eux sur la façon dont ils ont vécu le confinement, précise Gina Paspire. *On va aussi leur distribuer leur emploi du temps pour la semaine prochaine : 4 heures de cours le matin.* » Là aussi, les élèves rentreront de manière échelonnée, entre 7 h 45 et 8 h pour les sixièmes, avec récréations et sorties échelonnées. Ils resteront dans la même salle de classe à une place attribuée. Tables et chaises seront nettoyées chaque jour. Le lende-

main, vendredi 5 juin, ce sont les cinquièmes qui ont fait leur rentrée. Ils sont revenus également en cours à partir du 8 juin. La conseillère principale d'éducation (CPE) recevra les élèves de quatrième qui vont entrer en prépa pro et appellera, avec les professeurs principaux, les familles des élèves de 3^e pour l'orientation. Le conseil départemental, en charge des collèges, a prévu un repas pour les demi-pensionnaires qui souhaitent rester. Prochaine étape, le 22 juin...

Frédérique Pelletier

ÉCOLES MATERNELLES

Ouverture partielle

AU SORTIR DU CONFINEMENT, la ville de Bobigny a, dans un premier temps, fait le choix de ne rouvrir que les écoles élémentaires. En réponse à la décision du tribunal administratif de Montreuil, sur



requête d'une seule parente d'élève, la Ville a ainsi proposé à l'Éducation nationale de rouvrir trois sites dès le 8 juin. Si les enseignants ont bien fait leur rentrée lundi, l'accueil des élèves intervient ce jeudi 11 juin dans les écoles Édouard-Vaillant (Abreuvoir), Henri-Barbusse (Grand quadrilatère), et Louis-Pasteur (centre-ville). Sans oublier la maternelle Georges-Valbon, qui n'a jamais fermé ses portes pendant le confinement, en accueillant les enfants du personnel soignant. Les autres écoles maternelles restent fermées.

★ Pour plus d'informations sur les conditions d'accueil, les parents sont invités à se rapprocher de l'école de leur enfant ou de la direction de l'éducation au 01 41 60 95 31.

SENIORS

Des mini-ateliers en préparation

MOBILISÉ PENDANT le confinement auprès des seniors de la ville, le Centre communal d'action sociale (CCAS) fait évoluer ses modalités d'accueil du public depuis le déconfinement. Si la plupart des demandes seront toujours traitées sur rendez-vous, les guichets sont de nouveau ouverts pour assurer les missions principales du service, notamment les aides sociales. Par ailleurs, si toutes les prochaines sorties ont été annulées, la mairie a lancé une réflexion sur un projet de mini-ateliers accueillant au maximum cinq seniors autour

de thèmes d'actualité, comme la personnalisation de masques ou la création de composition florale. L'idée serait ainsi de faire sortir de leur isolement certains aînés, de maintenir le lien social, tout en respectant les précautions sanitaires. D'autre part, les agents du CCAS vont se rendre prochainement dans les quartiers pour sensibiliser la population âgée au plan canicule. **S. C.**

★ Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 30, le samedi de 9 h à 11 h 45. Le premier jeudi de chaque mois, ouverture à 15 h au lieu de 13 h 30. Tél. : 01 41 60 93 50/93 31.

LE CHIFFRE DE LA QUINZAINE

5 TONNES

DE POMMES DE TERRE

ont été livrées, vendredi 5 juin, à Bobigny. Puis distribuées par des associations locales aux familles en difficulté. Une opération solidaire aussi envers un agriculteur du Nord, Earl Demassiet. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a en effet acheté ses légumes à prix coûtant

Zoom COMMERCE

Bobigny 2 bientôt fermé

DEPUIS LE 11 MAI, une vingtaine de boutiques sont ouvertes dans le centre commercial Bobigny 2. Beaucoup fermeront fin juin en vue des travaux de démolition. Puis de la transformation des lieux en un véritable centre-ville. Il est encore possible de venir chercher de la nourriture à emporter par exemple, même si McDonald's a tombé le rideau. On peut aussi acheter des vêtements, des bijoux et des chaussures. Rapides Services, pour refaire des clefs, n'a pas non plus mis la clef sous la porte ! Enfin, BAO, le supermarché de produits afro-créoles,



© Stéphanie de Boutray

tout comme la pharmacie et le bureau de tabac continuent de tourner. Notons qu'il n'est plus possible en revanche de retirer de l'argent au DAB de l'agence du LCL, qui apparemment ne rouvrira pas.

F. P.

MÉDIATION INTERCULTURELLE

Les Femmes relais reprennent leur place

L'association a repris partiellement ses activités de médiation et d'aide aux devoirs.

Elle poursuit l'aide alimentaire. Et ouvre une boutique en ligne pour financer ses actions.

LES FEMMES RELAIS reprendront l'ensemble de leurs activités en septembre, mais l'équipe est quand même de retour place des Nations-Unies. Elle reçoit sur place, en très petit nombre, les habitants qui ont besoin d'une médiation sociale. Masqués, avec gel hydroalcoolique à l'entrée et désinfection des tables et chaises, les enfants qui n'ont pas d'ordinateur bénéficient d'un accompagnement scolaire. L'association maintient la distribution de colis alimentaires pour les familles en difficulté. Au plus fort du confinement, les Femmes relais ont touché jusqu'à

75 familles en une journée. Cette aide, qui se poursuit désormais les lundis (au lieu des jeudis), a pu voir le jour aussi grâce à une cagnotte en ligne. Il est toujours possible d'aider l'association en achetant sur sa boutique en ligne des objets fabriqués par les membres de l'équipe : savons bio, paniers, sacs, pochettes, bavoirs, torchons, etc. L'argent récolté servira à payer les frais engendrés par l'achat de gels hydroalcooliques, de produits désinfectants et de tissus pour les masques. En vue d'une rentrée sécurisée, l'association fournira deux masques fabriqués par des bénévoles de l'atelier couture à chaque usager. Avant le confinement, c'étaient 200 personnes par jour ! Elle les lavera elle-même sur place.

Frédérique Pelletier

★ 3-5, place des Nations-Unies.

Tél. : 01 48 50 24 27. Site : femmesrelais.fr.

Bref

Changer le monde !

Vous avez une idée ou un projet à proposer dans le département en lien avec le développement durable ? N'hésitez pas à postuler au concours « Go in Seine-Saint-Denis ». Un label lancé par le conseil départemental pour mettre en valeur tous les talents du 93. Cette année particulière est parrainée par la fondation Daniel et Nina Carasso, qui finance notamment les projets sur l'alimentation écolo. Vous avez jusqu'au 31 août pour déposer votre dossier à télécharger sur inseinesaintdenis.fr. L'an dernier, 12 projets sur 45 avaient été sélectionnés. Associations, particuliers, coopératives ou entreprises peuvent postuler. Il suffit d'être au moins deux, d'avoir plus de 18 ans et de répondre à la question : comment mon projet peut changer le monde ? Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement et du réseau des ambassadeurs d'« In Seines-Saint-Senis ».

#clashtalent

Canal 93 poursuit sa quête des stars de demain sur le hashtag clashtalent. L'équipe invite les plus jeunes à poster une vidéo rap, humour, hip-hop ou afro-danse sur Instagram ou TikTok. Tous les mois depuis décembre, l'équipe sélectionne cinq candidats mis en avant sur la page clashtalent d'Instagram et TikTok de chaque catégorie. Ces clips (d'une minute maximum) sont ensuite soumis aux votes des internautes. Les vainqueurs gagnent des bons d'achat et/ou un enregistrement.

★ Post sur #clashtalenthumour, #clashtalentrap ou #clashtalentdanse.

Vie associative

Le service Vie associative est de nouveau joignable au 01 41 60 97 23 tous les lundis, mercredis et vendredis de 9 h à 12 h.



© Stéphanie de Boutray

TÉMOIGNAGES

Paroles de confinés

Cinq Balbyniens d'horizons divers reviennent sur la période inédite que nous avons vécue du 17 mars au 11 mai. Celle du confinement, durant laquelle la vie publique s'est quasiment interrompue, dans un contexte pour le moins angoissant. Ils font également part de leurs sentiments pour la suite.

Hassem Ghazi, gardien d'immeuble à Chemin-Vert

« On entrait moins chez les gens, mais on continuait à faire venir les entreprises en cas de nécessité »



© Stéphanie de Bouffray

dant cette période, tout s'est globalement bien passé. J'ai continué mon travail habituel. Certes, on entrait moins chez les gens, mais on continuait par exemple à faire venir les entreprises en cas de nécessité », souligne Hassem. Il reconnaît avoir bien été soutenu par son employeur, Seine-Saint-Denis Habitat, qui - après une première semaine de pénurie - a fourni tout le matériel de protection nécessaire : gants, gel, masques, etc. « Bon, c'est vrai qu'il y a parfois eu des incivilités : certaines personnes qui, pour ne pas avoir à sortir, laissaient leurs sacs-poubelles dans les escaliers. Ça nous donnait plus de travail, mais c'est resté marginal », fait remarquer le gardien, qui a eu la douleur de perdre sa belle-mère, victime de l'épidémie. Son beau-père, au départ plus sérieusement atteint, a finalement pu sortir de réanimation. « Ce fut une perte douloureuse. Mes trois enfants étaient très attachés à leur grand-mère », confie Hassem, qui reste optimiste pour l'avenir : « Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir ! »

Ce fut un voyage retour pas comme les autres. Le 16 mars dernier, Hassem Ghazi atterrissait à Roissy, par le dernier vol de la journée, en provenance de Thaïlande. « C'était un voyage organisé par notre CE. J'avais entendu parler de ce virus déjà là-bas, sur les réseaux sociaux. Beaucoup de fausses informations circulaient, ça faisait peur. Et dès le lendemain, c'était le début du confinement », explique le Balbynien. « Sur le plan professionnel, pen-

Kaya Montfleury, lycéenne à Louise-Michel

« Avec l'angoisse de l'épidémie et le stress à attendre les décisions du ministre, rien n'était facile »



© DR

« Quelle drôle d'année, décidément ! Nous avons déjà raté beaucoup de cours à cause de la grève des transports en janvier et février derniers, car un grand nombre d'enseignants ne pouvaient pas venir au lycée. Et ensuite, le confinement nous a imposé de rester chez nous », résume Kaya Montfleury, lycéenne en terminale S à Louise-Michel. Surtout, la jeune fille a eu le sentiment d'avoir été en partie « abandonnée » par ses profs, qui n'ont pas tous assuré

des cours à distance. « Avec l'angoisse qu'a provoquée l'épidémie et le stress que l'on ressentait à devoir attendre les décisions du ministre, rien n'était facile, vraiment », souligne la lycéenne, qui confie qu'il n'était pas évident pour elle de travailler à la maison, entourée de ses frères et sœurs. Et de plus, les épreuves du bac ont été supprimées : « Vu l'année que l'on a connue, le contrôle continu est un peu frustrant. On se dit que l'on aurait pu avoir un meilleur résultat, car en général on se donne bien plus pour un examen. » Désormais, Kaya se projette sur l'année suivante et scrute les réponses à ses vœux sur Parcoursup : elle aimerait faire médecine pour peut-être s'orienter vers la chirurgie, « ou bien devenir neurologue », comme sa grand-mère. Craignant « d'avoir des lacunes », elle prévoit de bosser ses matières scientifiques pendant l'été, d'autant que le voyage familial en République dominicaine, pour le mariage de son oncle, a été annulé. Quelle drôle d'année, décidément !



Abdesslem Mnakri,
patron d'une
boulangerie-épicerie

« Il était important de rester solidaire »

Ouverte sept jours sur sept, c'est l'une des plus anciennes boulangeries de Bobigny, à l'angle des rues Belwo et Louise-Michel. Et dans ce quartier très calme, c'est l'une des rares boutiques à être encore en activité. On y vend du pain, des pâtisseries, des sandwiches, des boissons fraîches, des journaux comme *Le Parisien* ou *L'Équipe*, et tout un tas de produits de première nécessité. Debout derrière son comptoir, Abdesslem Mnakri, qui travaille avec son frère et à qui ses trois garçons donnent de temps en temps un coup de main, est bien conscient de l'importance de son commerce pour les habitants. « Pendant le confinement, nous avons encore renforcé le système de livraison que nous organisons habituellement, pour les personnes âgées notamment. Il était important de rester solidaire. Et nous avons même pu vendre de la farine en vrac, à un moment où ce produit manquait », fait valoir le patron. Il admet avoir eu, comme beaucoup, peur de ce virus et de ses conséquences. « Heureusement, nous n'avons enregistré aucun décès dans le quartier, certaines personnes sont allées à l'hôpital, mais en sont ressorties », se félicite Abdesslem. La machine à café a été placée sur le pas de la porte, pour éviter trop d'entrées et sorties dans le magasin. Pour le moment, l'homme se dit « confiant et positif pour la suite », tout en restant prudent, « car le virus est toujours là ».

Chloé Cremel, infirmière libérale

« Il faut impérativement continuer à respecter les gestes barrières »



Avec son associé, Chloé Cremel a repris, en novembre 2017, le cabinet installé au 22, avenue Édouard-Vaillant. Le début du confinement, elle s'en souvient bien : « J'étais énervée, lors de mes tournées, quand je voyais des gens continuer à se rassembler. On nous demandait pourtant juste de ne pas sortir, c'est assez facile. Bien plus que de partir

au front tout de même ! » L'infirmière se rappelle aussi qu'elle manquait de masques jusqu'à ce que la Ville fournisse cent masques FFP2 à chaque infirmière libérale, et que sa charge de travail avait bien augmenté. « Les patients étaient à ce moment-là en général très angoissés, ils regardaient les infos et avaient envie de parler, surtout ceux qui ne voyaient plus personne. Pour ma part, je n'avais pas spécialement peur, car il est vrai que nous avons l'habitude de côtoyer des malades et d'appliquer des gestes barrières », confie la jeune femme. « Ce qui m'a le plus manqué, c'est de voir les proches et les amis. J'ai tout récemment recommencé à en inviter pour des dîners en petit comité. Mais la vie d'avant ne va pas reprendre tout de suite comme cela, car il faut impérativement continuer à respecter les gestes barrières », insiste l'infirmière qui, cet été, renonce à partir à l'étranger comme elle le fait habituellement. Elle ira du coup s'aérer aux alentours du Mont-Saint-Michel, une région qu'elle ne connaît pas.

David Agnesotti, gardien d'immeuble à Chemin-Vert

« J'ai continué à faire mon travail en respectant les règles de distanciation sociale »



Il n'hésite pas à dire qu'il a été surpris : « Franchement, je trouve que le confinement a été bien respecté dans les cités. » Sur un plan plus personnel, David Agnesotti affirme que le confinement n'a pas trop changé son quotidien. « J'ai continué à faire mon travail normalement, en respectant les gestes barrières. Et comme je suis célibataire et

sans enfant, au moins je n'avais pas peur de contaminer quelqu'un en rentrant chez moi le soir », fait valoir le gardien. L'homme reconnaît avoir été plus attentif, pendant cette période, à des personnes dans le besoin : « Avec mon collègue, nous avons rendu des services, pour faire les courses de quelques personnes. » David se félicite qu'il n'y ait pas trop eu de gens contaminés dans son secteur, malgré la densité de population : « Et il y a eu de la solidarité qui s'est exprimée, avec les distributions alimentaires mises en place par les associations. En revanche, j'ai été outré d'entendre à la télévision que des gens qui avaient des soignants comme voisins leur avaient demandé de déménager ! Je connais une aide-soignante qui travaille à Avicenne : elle m'a raconté son quotidien, c'était très dur. Il faut leur rendre hommage, de même qu'aux policiers qui devaient, au moins au début, effectuer des contrôles sans avoir de masque. » Il attend désormais les vacances avec impatience, chez ses parents, en Bretagne : « Pour les voir bien sûr, m'aérer et me reposer aussi ! »

Propos recueillis par Daniel Georges

DÉCONFINEMENT

La liberté redevient la règle...

L'acte II du déconfinement a débuté mardi 2 juin avec plusieurs assouplissements, comme la fin de la limite des 100 kilomètres pour se déplacer et la réouverture de certains lieux. Le point sur la situation.



© Stéphanie de Bouthay

Dès le 2 juin, le restaurant Chez Maria, situé entre le centre nautique Jacques-Brel et le pont de Bondy, a sorti tables, chaises et parasols pour accueillir de nouveau sa clientèle tout en respectant les directives établies dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19. L'établissement a la chance d'avoir de la place pour installer une terrasse. Mais tous les restaurants de la ville n'ont pas encore rouvert et une grande partie d'entre eux proposent encore de la vente à emporter. Si, selon les mots du Premier ministre Édouard Philippe, « *la liberté redevient la règle et l'interdiction l'exception* », la situation n'est pas pour autant encore revenue à la normale, notamment dans les zones orange, comme l'Île-de-France. Plusieurs assouplissements sont toutefois à signaler.

Déplacements

Depuis le 2 juin, l'interdiction de se déplacer à plus de 100 km de chez soi est levée sur l'ensemble du territoire. Il est ainsi permis de prendre l'avion ou le train, à condition de porter un masque (à partir de 11 ans). Les trajets en avion entre la France continentale et l'outre-mer sont en revanche limités aux motifs impérieux familiaux et professionnels, jusqu'à nouvel ordre. Le port du masque est également obligatoire pour les passagers des taxis et VTC, ainsi que dans les transports en commun urbains, où les déplacements aux heures de pointe sont encore restreints aux trajets domicile-travail, scolaires et médicaux.

Culture et loisirs

Les théâtres vont pouvoir rouvrir à partir du 22 juin... au moment où la MC 93 finit habituellement sa saison. Les équipes de la scène nationale balbignienne réfléchissent actuellement à de petits rendez-vous qu'ils pourraient donner à partir de cette date (plus d'infos dans le prochain numéro de *Bonjour Bobigny*). Quoi qu'il en soit, la MC 93 prépare déjà la saison prochaine et abrite pour le moment des répétitions de spectacles. Son restaurant fonctionne pour de la vente à emporter.

Le Magic Cinéma, qui a fermé ses portes en juillet 2019 en attendant sa reconstruction, propose de son côté des séances inédites, avec des films qui ne sont pas encore sortis en salle. Elles seront accessibles en ligne jusqu'au 17 juin, à dates et à heures fixes, au tarif unique de 3,50 € pour les habitants d'Est ensemble. Le paiement s'effectue par carte bleue sur des plateformes sécurisées (toutes les infos sur www.est-ensemble.fr/seances-confinees).

Les bibliothèques de Bobigny resteront fermées jusqu'à fin août mais elles n'abandonnent pas leurs lecteurs pour autant. Un *Biblio Drive*, un service de réservation de documents via le catalogue en ligne avec retrait sur place, est organisé depuis le 2 juin à la bibliothèque Elsa-Triolet (toutes les infos sur bibliotheque.ville-bobigny.fr).



Rassemblements

Les rassemblements de plus de dix personnes dans l'espace public restent interdits au moins jusqu'au 21 juin et les grands événements de plus de 5 000 personnes jusqu'au 31 août. Les discothèques sont toujours fermées jusqu'à nouvel ordre.

Vie sociale

Les cérémonies de mariage sont autorisées. Les conditions du confinement dans les Ehpad sont de nouveau assouplies à partir de vendredi, avec un élargissement des conditions de visite : sont désormais permises les visites de plus de deux personnes à la fois hors chambre, les visites de deux personnes en chambre sous condition, ainsi que les visites de mineurs (à condition qu'ils puissent porter un masque).

Sport

Si la pratique des sports individuels reste autorisée, les gymnases, les piscines et les salles de sport restent fermés en zone orange. Bonne nouvelle cependant pour les inconditionnels de natation : les piscines d'Est ensemble rouvriront à compter du 22 juin dans des conditions sanitaires bien précises. Nous y reviendrons en détail dans le prochain numéro de *Bonjour Bobigny*. Quant aux sports collectifs et de contact, ils sont encore pour le moment interdits.

Daniel Georges



© David Sarraillon

Allergie ou Covid-19, comment différencier ?

Comme l'a récemment indiqué le Réseau national de surveillance aérobiologique, tout le territoire fait actuellement face à un risque élevé d'allergie aux pollens. Des allergies touchant chaque année des millions de Français, mais qui en cette période de Covid-19 peuvent faire craindre le pire aux personnes atteintes. Il existe cependant des moyens de les différencier et de se rassurer. Dans le cas des allergies, la rhinite et la conjonctivite sont les symptômes les plus courants. Il peut y avoir aussi une gêne respiratoire, voir une toux, qui sont aussi les sources principales d'inquiétude concernant le Covid-19. Mais, dans un récent communiqué, l'association Asthme et allergies explique que l'infection au coronavirus se distingue des allergies notamment par la présence de fièvre et de maux de tête, mais aussi d'une toux sèche, d'une grande fatigue, de courbatures et/ou d'une perte de goût et d'odorat. Pour l'association, l'autre élément différenciant peut être le caractère inhabituel de la toux par rapport aux années précédentes. Si la distinction ne peut être faite et s'il y a une toux ou une gêne respiratoire, il est cependant conseillé de consulter un médecin qui pourra faire la différence. De même, s'il est primordial que les allergiques poursuivent leurs traitements de fond et que peu d'entre eux sont contre-indiqués, il vaut mieux s'en assurer auprès d'un professionnel.

S. C.



© DR



© David Sarmiton

Ne jetez pas vos masques par terre !

Ils atterrissent bien trop souvent sur les trottoirs, dans les rues ou les caniveaux. Les masques jetables - et dans une moindre mesure les gants en plastique - sont une nouvelle source de pollution. Ils représentent aussi un danger, non seulement pour les agents municipaux qui nettoient les voies publiques, mais aussi pour les éboueurs et les passants. Ces protections à usage unique sont potentiellement porteuses du virus. Un enfant peut avoir l'idée de jouer avec ! De plus, malgré les apparences, ces masques chirurgicaux ne sont pas en papier, mais en plastique. Ils sont fabriqués, plus précisément, à base de polypropylène, un dérivé du pétrole que l'on trouve par exemple dans les couches, une matière non recyclable pour l'ins-

tant qui met 450 ans à se dégrader, selon l'Association de défense, d'éducation et d'information du consommateur. Le ministère de la Santé a commandé des recherches pour un potentiel recyclage... En attendant, le ministère de l'Écologie recommande de jeter masques, gants et mouchoirs usagés dans un sac-poubelle à part qu'on ferme bien et qu'on conserve vingt-quatre heures chez soi avant de le mettre dans le bac à déchets ménagers. Surtout pas dans le bac jaune ! Attention à ne pas s'en débarrasser non plus dans les corbeilles de rue. Le risque est là évident ! Ni dans les caniveaux. Le trop-plein finit par boucher les tuyaux des réseaux d'assainissement des eaux. Une seule solution : le sac-poubelle dédié et résistant !

F. P.

Agriculture urbaine

La Prairie du canal se déconfiner

C'est une belle affluence rencontrée par la Prairie du canal pour sa réouverture, samedi 6 juin. Dès midi, de nombreux visiteurs se sont retrouvés sur le site de La Saugue afin de venir profiter des 2 000 m² de terrasse, désormais ouverte tous les week-ends jusqu'à 20 h*. Si bien que le personnel a dû faire appel à du renfort pour aider à la buvette, qui n'a pas désempilé de l'après-midi. Comme la plupart des clients du jour, Alexandra est venue se détendre avec des amis. « On s'est donné rendez-vous ici en sachant qu'on ne serait pas collés les uns aux autres. Ça fait plaisir de sortir et de passer un moment décontracté avec nos proches. » Pour Romain, la Prairie offre de plus « un cadre naturel parfait pour prendre l'air avec le sentiment de soutenir et contribuer à un projet qui a du sens ». Par ailleurs, les animateurs de La Saugue relancent leurs activités en direction des adhérents de l'association, comme les « jeudis bénévoles », mais aussi une nouvelle

action avec les « mercredis et vendredis coup de main à la ferme ». Deux événements où chacun peut endosser, pendant deux heures, le rôle d'apprenti ouvrier agricole. Des ateliers de découverte des bases pratiques et théoriques du jardinage (10 €) sont aussi organisés tous les week-ends, toujours en direction des adhérents : apprenti pépiniériste ou botaniste, reconnaissance de plantes, jardinage agroécologique, découverte de la biodiversité... Toutes ces activités sont organisées dans le respect des recommandations sanitaires et sont par conséquent limitées à 10 personnes maximum pour assurer le respect des gestes barrières. Le port du masque est obligatoire et du gel hydroalcoolique est à disposition à la ferme.

S. C.

★ Inscriptions sur canalprairie.fr. Adhésion obligatoire à La Saugue : 5 €.

*Samedi et dimanche de 12 h à 20 h. Ouvert à tous dans la limite de groupe de 10 personnes. Pas de nourriture prévue, mais il est possible d'amener son pique-nique.



LOREL DU VIK

Nouveau service de la bibliothèque !

LE BIBLIODRIVE

Sur rdv et commande via

- bibliotheque.ville-bobigny.fr
 - par téléphone 01 48 95 20 56
- les mardis, mercredis, jeudis
et samedis de 10 h à 17 h.

Retrait sur rendez-vous uniquement.

